

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 janvier 2021

Réseau postal

La Poste complète son offre dans le canton de Fribourg

Dès février 2021, la Poste complétera l'offre déjà présente dans huit localités du canton de Fribourg par la mise en place du service à domicile numérique. En effet, les habitantes et habitants de Domdidier, Givisiez, Granges-Paccot, Romont, Charmey, Châtel-st-Denis, La Tour-de-Trême et Vuadens pourront effectuer leurs opérations postales non seulement auprès de leur office de poste ou filiale en partenariat, mais également sur le pas de leur porte.

Avec la mise en place du service à domicile dans huit localités du canton de Fribourg, la Poste développe encore la densité de son réseau, afin d'assurer un service universel de qualité, dans toutes les régions du pays. Cette prestation complémentaire à l'offre actuelle est une véritable plus-value pour la population.

Prestation complémentaire - Le guichet postal sur le pas de la porte

Effectuer des opérations postales à domicile depuis chez soi? Grâce au service à domicile numérique, c'est désormais possible dans huit localités du canton de Fribourg déjà dotées d'un office de poste ou d'une filiale en partenariat. Que ce soit avec un smartphone, un PC ou une tablette: grâce à leur login personnel, les habitantes et habitants de ces localités pourront, dès le début d'année, solliciter un facteur ou une factrice pour l'expédition de lettres et de colis. Il sera également possible de commander des timbres-poste, retirer des espèces ou effectuer un paiement de factures.

Pour celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de commander une prestation du service à domicile en ligne ou par téléphone avec notre Contact Center, ils peuvent se procurer le marqueur de commande avec lequel il est possible de sélectionner les différentes prestations du service à domicile sur une carte d'instruction séparée. Une lettre avec toutes les instructions sur ce service complémentaire sera envoyée aux habitantes et habitants de Domdidier, Givisiez, Granges-Paccot, Romont, Charmey, Châtel-st-Denis, La Tour-de-Trême et Vuadens quelques jours avant son introduction.

Les autorités communales des huit localités concernées par l'introduction du service à domicile numérique en complément de l'offre actuelle ont été informées de cette extension de prestations.

Renseignements

Tiziana Boebner
Responsable communication pour les cantons de Vaud et Fribourg
076 459 84 31 – tiziana.boebner@poste.ch